



Assemblée générale

Distr. générale
26 avril 2019
Français
Original :

Soixante-treizième session
Point 158 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'appui à la justice en Haïti**

Exécution du budget de la période allant du 16 octobre 2017 au 30 juin 2018 et modalités de financement pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019 de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2017/18 pour la période de huit mois et demi allant du 16 octobre 2017 au 30 juin 2018	88 111 200
Dépenses de 2017/18 pour la période de huit mois et demi allant du 16 octobre 2017 au 30 juin 2018	87 811 200
Solde inutilisé de 2017/18 pour la période de huit mois et demi allant du 16 octobre 2017 au 30 juin 2018	300 000
Crédit ouvert pour 2018/19	121 455 900
Montant estimatif des dépenses de 2018/19 ^a	121 455 900
Montant estimatif du solde inutilisé de 2018/19 ^a	0
Demande d'autorisation d'engagement de dépenses présentée par le Secrétaire général pour la période allant du 1 ^{er} juillet au -31 décembre 2019	51 850 100
Ajustement au titre de l'autorisation d'engagement de dépenses pour la période allant du 1 juillet au -31 décembre 2019, recommandé par le Comité consultatif	900 000
Recommandation du Comité consultatif pour la période allant du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2019	50 950 100

^a Montant estimatif au 28 février 2019.



I. Introduction et contexte

1. Aux fins de son examen du financement de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH), le Comité consultatif a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 23 avril 2019. La liste des documents qu'il a examinés et de ceux dont il s'est servi figure à la fin du présent rapport. Les observations et recommandations du Comité sur les questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général, y compris celles concernant les constatations et recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, se trouvent dans son rapport correspondant (A/73/755). Les principales observations et recommandations du Comité des commissaires aux comptes ayant trait expressément à la MINUJUSTH sont exposées au paragraphe 8 ci-dessous.

2. Le Conseil de sécurité, par sa résolution 2350 (2017), a décidé d'établir la MINUJUSTH à compter du 16 octobre 2017. Par sa résolution 2410 (2018), il a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 15 avril 2019, a affirmé son intention de passer à une présence des Nations Unies autre qu'une opération de maintien de la paix à compter du 15 octobre 2019 et a prié le Secrétaire général de dépêcher une mission d'évaluation stratégique en Haïti et de lui faire rapport à ce sujet avant le 1^{er} mars 2019.

3. Dans son rapport (S/2019/198), publié le 1^{er} mars 2019, le Secrétaire général a recommandé la création de cette mission politique spéciale sous forme de petit bureau consultatif stratégique, dirigé par un Représentant spécial du Secrétaire général, femme ou homme, aux côtés des capacités techniques de l'équipe de pays des Nations Unies, avec l'appui d'un Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) à triple casquette, pour une période d'un an, à compter du 16 octobre 2019.

4. Dans sa note datée du 15 février 2019 (A/73/748), le Secrétaire général a prié l'Assemblée générale de l'autoriser à engager des dépenses d'un montant total de 51 850 100 dollars pour le reste de l'année 2019, afin de permettre à la Mission de s'acquitter de son mandat jusqu'au 15 octobre 2019 et de mener des activités de clôture du 16 octobre au 31 décembre 2019.

5. Par sa résolution 2466 (2019), adoptée le 12 avril 2019, le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la MINUJUSTH pour une période finale de six mois, jusqu'au 15 octobre 2019, et a prié le Secrétaire général d'entamer la planification nécessaire en vue d'une présence intégrée du système des Nations Unies en Haïti, y compris une mission politique spéciale, comme celui-ci l'avait recommandé aux paragraphes 71 à 82 de son dernier rapport et à compter du 16 octobre 2019. Le Conseil a prié également le Secrétaire général de préparer et d'entamer le retrait graduel et échelonné du personnel de la MINUJUSTH avant le 15 octobre 2019, selon qu'il conviendrait, afin d'assurer une transition sans heurt.

II. Rapport sur l'exécution du budget de la période allant du 16 octobre 2017 au 30 juin 2018

6. Par sa résolution [72/260](#), l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à ouvrir pour inscription au Compte spécial de la MINUJUSTH, pour la période du 16 octobre 2017 au 30 juin 2018, un crédit d'un montant de 88 111 200 dollars (montant net : 85 750 100 dollars) pour l'établissement et le fonctionnement de la Mission, comprenant 25 000 000 dollars précédemment autorisés par le Comité consultatif pour le démarrage de la Mission, jusqu'au 31 décembre 2018. Le montant brut des dépenses totales de l'exercice s'est établi à 87 811 200 dollars (montant net : 85 106 100 dollars), ce qui correspond à un taux d'exécution de 99,7 %. Le solde inutilisé, d'un montant brut de 300 000 dollars, représente 0,3 % du crédit ouvert et résulte de l'effet combiné des éléments suivants : montant plus faible que prévu des dépenses au titre des militaires et du personnel de police (371 800 dollars, soit 1,1 %) et des dépenses opérationnelles (2 369 200 dollars, soit 8,1 %) et montant plus élevé que prévu des dépenses au titre du personnel civil (2 441 000 dollars, soit 9,9 %). On trouvera une analyse détaillée des écarts à la section IV du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission pour la période allant du 16 octobre 2017 au 30 juin 2018 ([A/73/641](#)).

7. Selon le rapport sur l'exécution du budget, durant l'exercice 2017/18, un montant total de 2 441 000 dollars a été réaffecté de la catégorie I, militaires et personnel de police (73 000 dollars), et de la catégorie III, dépenses opérationnelles (2 368 000 dollars), à la catégorie II, personnel civil, pour faire face à l'augmentation des dépenses imputable à des taux effectifs moyens de vacance de postes pour le personnel civil inférieurs aux taux approuvés, à l'application de la révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national et à des montants plus élevés que prévu pour les frais de voyage encourus pour se rendre sur le lieu d'affectation et pour les indemnités versées au titre des primes de réinstallation et d'installation. La réaffectation des ressources de la catégorie I a été possible du fait d'un taux effectif moyen de vacance de postes de 22 % plus élevé que le taux approuvé de 5 % au titre du personnel de police des Nations Unies ainsi qu'à des dépenses pour les voyages (déploiement, relève et rapatriement) et pour l'indemnité de permission inférieures aux prévisions au titre des unités de police constituées (*ibid.*, par. 39). On trouvera à la section IV du présent rapport relative aux modalités de financement pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019 ([A/73/748](#)), les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre des différents objets de dépenses.

8. Lors de l'examen du rapport et de la note du Secrétaire général sur le financement de la MINUJUSTH, le Comité consultatif était également saisi du rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2018 [[A/73/5 \(Vol. II\)](#), chap. II]. Dans son rapport, le Comité a noté, en particulier, que les prestations des fournisseurs n'avaient pas du tout été évaluées, malgré le non-respect fréquent des délais de livraison (*ibid.*, par. 353). Il a recommandé que l'Administration repense sa gestion des fournisseurs et qu'elle établisse clairement les responsabilités afin de corriger les lacunes constatées. Le Comité consultatif compte qu'il sera donné suite dans les plus brefs délais à cette recommandation du Comité des commissaires aux comptes.

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

9. En ce qui concerne les dépenses effectives et le montant estimatif des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, le Comité consultatif a été informé qu'au 28 février 2018, les dépenses se chiffraient à 95 649 100 dollars. À la fin de l'exercice en cours, le montant total des dépenses devrait être égal au crédit ouvert de 121 455 900 dollars, soit l'intégralité du budget approuvé.

10. Le Comité consultatif a été informé que les chiffres concernant l'occupation des postes du personnel militaire et civil de la MINUJUSTH s'établissaient comme suit au 31 mars 2019 :

Catégorie de personnel	<i>Effectif autorisé/approuvé pour 2018/19^a</i>	<i>Effectif déployé</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Militaires et personnel de police			
Police des Nations Unies	295	282	4,4
Membres d'unités de police constituées	980	694	29,2
Personnel civil			
Postes			
Personnel recruté sur le plan international	166	154	7,2
Administrateurs recrutés sur le plan national	47	43	4,8
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	139	134	3,6
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)			
Personnel recruté sur le plan international	1	1	0,0
Volontaires des Nations Unies	13	8	38,5
Personnel fourni par des gouvernements	38	35	7,9

^a Correspond au niveau le plus élevé autorisé pour les militaires et le personnel de police et au nombre de postes approuvés pour le personnel civil.

11. Le Comité consultatif a été informé qu'au 28 février 2019, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer à la fois la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH) et la MINUJUSTH depuis la création de la MINUSTAH s'établissait à 7 850 041 000 dollars. Les paiements reçus à cette date étaient de 7 802 880 000 dollars, le montant restant dû étant donc de 47 161 000 dollars. Au 4 mars 2019, le solde de trésorerie de la Mission se chiffrait à 11 864 000 dollars, ce qui était insuffisant pour couvrir la réserve de trésorerie opérationnelle correspondant à trois mois de dépenses d'un montant de 24 673 000 dollars (à l'exclusion des remboursements aux pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police). **Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a exhorté maintes fois tous les États Membres à s'acquitter ponctuellement, intégralement et sans conditions des obligations financières que leur impose la Charte des Nations Unies.**

12. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a également été informé qu'au 28 février 2019, des versements d'un montant de 16 593 700 dollars avaient été effectués pour le remboursement des dépenses engagées au titre de la police jusqu'en octobre 2018. Un montant estimatif de 1 917 000 dollars était dû au titre du matériel appartenant aux contingents, au 1^{er} janvier 2019 et des versements d'un montant de 1 452 000 dollars avaient été effectués en 2018.

13. Le Comité consultatif a également été informé que, s'agissant des indemnités de décès ou d'invalidité, au 18 avril 2019, un montant de 70 000 dollars avait été versé pour régler une demande depuis la création de la Mission. Il n'y avait aucune demande en instance de règlement.

IV. Modalités de financement pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019

A. Mandat et hypothèses budgétaires

14. La Mission a pour mandat d'aider le Gouvernement haïtien à développer la Police nationale d'Haïti, de renforcer les institutions garantes de l'état de droit, notamment l'appareil judiciaire et pénitentiaire, et d'assurer la promotion et la protection des droits de l'homme, notamment en menant des activités de suivi, de communication et d'analyse (A/73/748, par. 7).

15. Le Secrétaire général indique dans sa note que le Gouvernement haïtien a demandé l'assistance du système des Nations Unies en Haïti pour l'organisation des élections législatives et municipales prévues en octobre 2019. À l'issue d'une mission d'évaluation des besoins entreprise par une équipe du Secrétariat du Siège, il a été recommandé que les institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies fournissent une assistance logistique et technique supplémentaire au Gouvernement, qui prendra en charge l'essentiel des coûts des élections. Il a été estimé que la Représentante spéciale du Secrétaire général avait un rôle de médiation essentiel à jouer pour promouvoir un environnement politique stable à l'approche des élections (ibid., par. 11).

16. Le Secrétaire général indique également que la Mission mènera des activités pour préparer sa fermeture. Seront notamment fermés trois camps régionaux et neuf locaux partagés de la police des Nations Unies. Le personnel de police sera transféré à Port-au-Prince avant d'être rapatrié (ibid., par. 15).

B. Ressources nécessaires

17. Les ressources demandées par le Secrétaire général au titre de la MINUJUSTH pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019, pour un montant total de 51 850 100 dollars, représentent une diminution de 8 877 850 dollars, ou 14,6 %, par rapport à la moitié du crédit de 121 455 900 dollars ouvert pour l'exercice 2018/19 (60 727 950 dollars). Cette variation s'explique par l'augmentation proposée des dépenses au titre des militaires et du personnel de police (6 114 500 dollars, soit 27,8 %), du personnel civil (531 300 dollars, soit 2,6 %) et des dépenses opérationnelles (2 232 050 dollars, soit 12,3 %) par rapport à la moitié du crédit ouvert pour 2018/19. L'analyse des prévisions de dépenses est présentée dans la section III. C de la note sur les modalités de financement envisagées (A/73/748).

1. Personnel de police

Catégorie	Effectif autorisé pour 2018/19 ^a	Effectif proposé pour 2019	Écart
Police des Nations Unies	295	295	–
Unités de police constituées	700	700	

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

18. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour le personnel de police pour l'exercice allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019 s'élève à 15 856 500 dollars, ce qui représente une diminution de 6 114 500 dollars, soit 27,8 %) par rapport à la moitié du crédit ouvert pour 2018/19 (21 971 000 dollars). Les ressources demandées comprennent : a) un montant de 9 726 400 dollars pour le déploiement de 560 membres d'unités de police constituées pour une période de deux mois, jusqu'au 31 août 2019, et de 420 membres d'unités de police constituées pour septembre 2019, avec le rapatriement escompté de toutes ces unités d'ici au 15 octobre 2019 ; b) un montant de 6 130 100 dollars pour le déploiement mensuel moyen de 189 membres de la police des Nations Unies au cours de la période, en prenant en considération une réduction progressive des effectifs et l'application d'un taux de vacance de postes de 4,4 % (A/73/748, par. 34 et 35).

19. Le Secrétaire général indique qu'étant donné que l'ONU devra continuer d'encadrer et de conseiller la Police nationale d'Haïti à l'approche de la période électorale, un effectif de 50 agents de la police des Nations Unies au maximum devrait rester déployé jusqu'à la fin du mandat de la Mission (ibid. par. 17). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu une ventilation des prévisions de dépenses pour la période allant du 1^{er} juillet au 15 octobre 2019 et du 16 octobre au 31 décembre 2019, dans laquelle il est indiqué qu'un montant de 858 800 dollars est proposé pour couvrir les dépenses liées à 50 postes de personnel de police à maintenir du 16 octobre au 31 décembre 2019. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général informera l'Assemblée générale des incidences sur le déploiement du personnel de police des Nations Unies au 31 décembre 2019 de la décision du Conseil de sécurité de proroger le mandat de la MINUJUSTH pour une période finale de six mois jusqu'au 15 octobre 2019.**

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé 2018/19</i>	<i>Effectif proposé pour 2019</i>	<i>Écart</i>
Postes			
Personnel recruté sur le plan international	166	166	
Administrateurs recrutés sur le plan national	47	47	
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	139	139	
Titulaires d'emplois de temporaire			
Personnel recruté sur le plan international	1	1	–
Volontaires des Nations Unies	13	13	–
Personnel fourni par des gouvernements	38	38	–
Total	404	404	–

20. Les ressources prévues au titre du personnel civil pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019 s'élèvent à 20 038 500 dollars, soit une diminution de 531 300 dollars (2,6 %), par rapport à la moitié du crédit ouvert pour 2018/19 (20 569 800 dollars). D'après les informations communiquées au Comité consultatif, les ressources demandées permettraient de financer : a) 166 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 186 agents recrutés sur le plan national pour la période de trois mois et demi allant jusqu'au 15 octobre 2019 et un effectif réduit de personnel recruté sur le plan international et national pour mener les activités de liquidation entre le 16 octobre et le 31 décembre 2019 ; b) 13 Volontaires des Nations Unies jusqu'au 15 octobre 2019 ; c) un poste temporaire de défenseur principal des droits

des victimes (P-5) ; d) 38 membres du personnel fourni par des gouvernements jusqu'au 15 octobre 2019 et 20 du 16 octobre au 31 décembre 2019.

21. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que dans les ressources demandées pour couvrir le retrait progressif du personnel civil figurent des crédits destinés à couvrir les dépenses liées à la réduction de l'effectif, qui sera maintenu du 16 octobre au 31 décembre 2019. Toutefois, le Comité n'a reçu aucun plan de réduction de l'effectif pour la période allant du 1^{er} juillet au 15 octobre 2019 et n'a pas été informé du nombre de membres du personnel qui resteraient à la Mission jusqu'au 31 décembre 2019. **Le Comité consultatif compte que des renseignements à jour sur la question seront communiqués à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport.**

22. Le Comité a également été informé qu'un montant de 438 900 dollars permettrait de financer 20 membres du personnel fourni par les gouvernements pour la période allant du 16 octobre au 31 décembre 2019. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général informe l'Assemblée générale des incidences de la décision du Conseil de sécurité de proroger le mandat de la MINUJUSTH pour une période finale allant jusqu'au 15 octobre 2019, sur la nécessité de déployer du personnel fourni par des gouvernements jusqu'au 31 décembre 2019 (voir aussi par. 19 ci-dessus).**

Taux de vacance et postes vacants

23. Le tableau ci-après récapitule les taux de vacance de postes pour le personnel civil, y compris : a) pour la période allant du 15 octobre 2017 au 30 juin 2018, les taux moyens prévus et effectifs ; b) pour 2018/19, le taux prévu au budget, le taux effectif au 31 décembre 2018, le taux moyen effectif pour la période de huit mois allant du 1^{er} juillet 2018 au 28 février 2019 et le taux effectif au 28 février 2019 ; c) le taux de vacance de postes appliqué pour estimer les besoins pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019.

Taux de vacance de postes (pourcentage)

	2017/2018		2018/19			2019	
	Taux budgétisé	Taux effectif	Taux budgétisé	Taux effectif au 31 décembre 2018	Taux effectif moyen pour la période allant du 1 ^{er} juillet 2018 au 28 février 2019		
Personnel recruté sur le plan ^a international	13,8	8,3	11,0	4,8	8,4	6,6	19,8
Administrateurs recrutés sur le plan national	14,9	12,8	11,0	6,4	8,5	8,5	21,4
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	13,8	5,1	5,0	2,9	4,3	3,6	17,9
Volontaires des Nations Unies	5,0	33,3	14,0	53,8	53,8	38,5	68,8
Personnel fourni par des gouvernements	5,0	10,5	5,0	0,0	7,9	13,2	–

^a Le calcul pour le personnel recruté sur le plan international ne tient pas compte d'un poste temporaire qui était pourvu au 31 décembre 2018 et auquel un taux de vacance de postes de 15 % a été appliqué pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019.

24. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, pour tenir compte du retrait progressif du personnel civil, les taux de vacance de postes proposés avaient été estimés en ajoutant 15 points de pourcentage aux taux effectifs au 31 décembre 2018. **Le Comité consultatif considère qu'en l'absence d'un plan détaillé de réduction des effectifs, le bien-fondé des hypothèses posées quant aux taux de vacance de postes ne peut pas être évalué.**

25. En ce qui concerne les postes vacants, le Comité consultatif a été informé, à sa demande, qu'au 19 avril 2019, 21 postes étaient vacants, dont 12 postes de fonctionnaire international (1 P-5, 2 P-4 et 9 P-3), 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 5 postes d'agent des services généraux (1 G-6, 2 G-5 et 2 G-4).

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

	Crédit ouvert pour 2018/19	Prévisions pour la période du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2019	Variation au prorata ^a
Dépenses opérationnelles [ONU]	36 374 300	15 955 100	2 232 050

^a Représentant la différence entre la moitié du montant alloué pour 2018/19 et les ressources demandées pour le second semestre de 2019.

26. Le montant estimatif des dépenses opérationnelles pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019 s'élève à 15 955 100 dollars, soit une diminution de 2 232 050 dollars (12,3 %) par rapport à la moitié du crédit ouvert pour l'exercice 2018/19 (18 187 150 dollars).

Installations et infrastructures

27. Les ressources prévues au titre des installations et infrastructures s'élèvent à 8 482 900 dollars, soit une augmentation de 2 138 200 dollars (33,7 %) par rapport à la moitié du crédit ouvert pour 2018/19 (6 344 700 dollars). **Tout en reconnaissant la nécessité de services d'enlèvement des ordures, de services de décontamination et d'autres services de remise en état de l'environnement dans la perspective de la fermeture prochaine de la Mission, le Comité consultatif estime que l'augmentation des ressources demandées doit être mieux justifiée.**

Fournitures, services et matériel divers

28. Le montant estimatif des ressources prévues au titre des fournitures, services et matériel divers s'élève à 2 373 300 dollars, soit une diminution de 1 600 450 dollars (40,2 %) par rapport à la moitié du crédit ouvert pour l'exercice 2018/19 (3 973 750 dollars). Le montant demandé comprend un crédit de 1 155 255 dollars au titre de l'engagement de 160 vacataires chargés d'apporter un appui pendant le processus de liquidation. Le Secrétaire général indique que les tâches principales de ces vacataires seront de continuer à procéder aux inventaires physiques et au rapprochement comptable, d'aider la Mission à regrouper ses biens en vue de sa fermeture et de veiller à ce que les contrats qu'elle a conclus soient résiliés ou clos dans le respect des règles établies afin d'éviter d'éventuels litiges mettant en cause l'Organisation (A/73/748, par.48). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu des renseignements complémentaires sur les coûts estimatifs et le nombre de vacataires, qui sont présentés dans le tableau ci-après :

Montant estimatif des ressources nécessaires au titre des vacataires (du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019)

<i>Description</i>	<i>Nombre de vacataires</i>	<i>Coût unitaire par mois (dollars É.-U.)</i>	<i>Durée (nombre de mois)</i>	<i>Total (dollars É.-U.)</i>
<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3)</i>	<i>(4) (1) x (2) x (3)</i>	<i>(3)</i>
Gestion de la chaîne logistique (vacataires recrutés localement)	50	1 000	6	300 000
Gestion de la chaîne d'approvisionnement (vacataires recrutés sur le plan international)	6	7 000	6	252 000
Services médicaux	5	1 805	6	54 150
Sécurité (vacataires recrutés sur le plan local)	30	1 250	6	225 000
Génie	69	785	6	324 205
Total	160			1 155 355

29. Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, l'effectif de 160 vacataires comprend 5 vacataires qui fourniraient des services médicaux au personnel civil et de police de la Mission et 30 vacataires chargés du renforcement de la sécurité dans les zones stratégiques pendant le processus de liquidation. **Le Comité consultatif compte que l'Assemblée générale recevra, lorsqu'elle examinera le présent rapport, un complément d'information sur le montant estimatif des ressources nécessaires pour recruter des vacataires.**

30. Les ressources demandées au titre des fournitures, services et matériel divers comprennent également des dépenses au titre du fret, qui devront être engagées pour transporter une partie du matériel de la Mission en prévision de sa fermeture. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le montant estimatif de 751 860 dollars couvrirait les dépenses liées au transfert de matériel des régions vers Port-au-Prince et de Port-au-Prince vers la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Il a également été informé, à sa demande, que, conformément au Manuel de liquidation des Nations Unies, les frais d'emballage et d'expédition du matériel à destination d'autres missions étaient pris en charge par les missions destinataires. Toutefois, lorsque le matériel était envoyé dans les stocks de réserve de la Base de soutien logistique des Nations Unies ou de toute autre installation de détention désignée et n'était pas immédiatement identifié comme devant faire l'objet d'un transfert à une autre mission, les frais d'expédition et d'emballage étaient budgétisés et payés par la mission en liquidation.

Projets à effet rapide et activités de programme

31. Les informations fournies au Comité consultatif indiquent également que, sur un crédit de 1,1 million de dollars ouvert pour les projets à effet rapide et les activités de programme de l'exercice en cours, 71 300 dollars seulement avaient été dépensés au 28 février 2019. En 2017-2018, un montant de 380 000 dollars n'avait pas été utilisé sur un crédit de 800 000 dollars pour les projets à effet rapide. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, dans l'ensemble, la Mission avait connu des retards dans l'exécution de ces projets ainsi que des programmes de lutte contre la violence communautaire et d'autres activités de programme au cours des deux derniers exercices financiers. On s'attend à ce que l'exécution des projets à effet rapide et des activités de programme lancés pendant la période en cours ne soit pas achevée avant la fin de cette période. Le Comité a également été informé que les modalités de financement proposées pour la période de six mois commençant le

1^{er} juillet 2019 comprenaient les ressources nécessaires au personnel civil en charge du suivi de l'exécution et de la clôture des projets à effet rapide et des activités de programme.

32. Le Comité consultatif estime qu'en principe, les projets à effet rapide devraient être achevés dans les délais impartis au cours de la période financière pour laquelle les ressources ont été approuvées. En l'espèce, compte tenu des difficultés rencontrées par la Mission pour trouver des partenaires d'exécution viables et de la clôture prévue de celle-ci, il compte que les projets seront achevés dès que possible.

Questions diverses

Liquidation

33. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'en prévision du passage à une présence autre qu'une opération de maintien de la paix en Haïti, la Mission avait créé un groupe de travail chargé d'élaborer un plan de fermeture de la Mission sur la base des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/198). Ce plan s'articule autour de quatre axes prioritaires : la fermeture des sites, la gestion du matériel, la gestion des ressources humaines (y compris la réduction progressive des effectifs) et l'archivage. Le Comité a également été informé que le groupe de travail mettra la dernière main à son plan sur la base de la résolution 2466 (2019) du Conseil de sécurité en date du 12 avril 2019.

34. En ce qui concerne la réduction des effectifs, le Comité consultatif a en outre été informé que la Mission organisait divers programmes et ateliers de formation afin de doter les fonctionnaires des outils nécessaires pour les aider à trouver un emploi, en particulier dans le système des Nations Unies. En outre, des informations sur le personnel recruté sur le plan international étaient intégrées à une base de données gérée de manière centralisée et permettant de donner la priorité à son recrutement par rapport aux autres membres du personnel dans l'ensemble du Secrétariat. En outre, la MINUJUSTH communiquera directement avec les missions procédant à des opérations de recrutement concernant la nécessité d'accorder toute l'attention voulue aux candidats dont les postes sont supprimés du fait de la réduction de ses effectifs. **Le Comité consultatif compte que la Mission poursuivra ses efforts pour aider son personnel à trouver de nouvelles possibilités d'emploi.**

35. De l'avis du Comité consultatif, l'expérience acquise lors de la liquidation de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, de la Mission des Nations Unies au Libéria et de la MINUSTAH offre l'occasion de définir les meilleures pratiques et d'institutionnaliser les enseignements tirés (voir A/72/789, par. 122). Le Comité souligne qu'il importe que la Mission élabore un plan pour assurer un retrait et une fermeture ordonnés, afin d'atténuer les risques, notamment ceux liés à la fraude, au vol et à la contamination de l'environnement. Il compte que la liquidation des actifs se fera conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière.

36. Le Comité consultatif rappelle que la MINUJUSTH est la mission qui a succédé à la MINUSTAH, créée par le Conseil de sécurité en juin 2004 et qui a pris fin en octobre 2017. Au cours du processus de transition, la MINUJUSTH a hérité de l'actif et du passif de la MINUSTAH. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le coût d'acquisition des actifs transférés d'une mission à l'autre s'élevait à 102 082 540 dollars et que, compte tenu de l'amortissement cumulé, la valeur comptable de ces actifs était estimée à 29 025 078 dollars au 21 mars 2019. Il a également été informé, à sa demande, que la liquidation de la MINUSTAH était terminée. Les observations et recommandations du Comité concernant l'exécution du

budget de la MINUSTAH pour l'exercice 2017/18 figureront dans son prochain rapport. **Le Comité consultatif compte que des informations à jour sur les engagements non réglés de la MINUSTAH et de la MINUJUSTH seront communiquées à l'Assemblée générale lors de l'examen du présent rapport.**

Équilibre des genres

37. Le Comité consultatif a reçu le tableau ci-après, qui indique la répartition du personnel de la MINUJUSTH par genre.

Personnel civil par genre au 30 juin 2018

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Féminin</i>	<i>Masculin</i>
P-5 et catégories supérieures	29	71
P-1 à P-4	29	71
Service mobile	28	72
Administrateurs recrutés sur le plan national	26	74
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	41	59
Volontaires des Nations Unies (internationaux)	50	50
Emploi temporaire (autre que pour des réunions) (personnel international)	100	0
Personnel fourni par des gouvernements	42	58

V. Conclusion

38. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUJUSTH pour la période allant du 16 octobre 2017 au 30 juin 2018 sont indiquées à la section V du rapport sur l'exécution du budget ([A/73/641](#)). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 300 000 dollars pour la période allant du 16 octobre 2017 au 30 juin 2018, ainsi que les autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2018, d'un montant de 50 300 dollars, soient portés au crédit des États Membres.**

39. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUJUSTH pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019 sont indiquées à la section IV de la note du Secrétaire général ([A/73/748](#)). **Compte tenu des observations et recommandations ci-dessus, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale autorise le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 50 950 100 dollars pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019.**

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti pour la période allant du 16 octobre 2017 au 30 juin 2018 ([A/73/641](#))
- Note du Secrétaire général sur les modalités de financement de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019 ([A/73/748](#))

- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 ([A/73/5 \(Vol. II\)](#), chap. II)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2017 ([A/72/850](#))
- Rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2018 ([A/73/750](#))
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget de la MINUJUSTH pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 ([A/72/789/Add.12](#))
- Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la MINUJUSTH ([S/2019/198](#))
- Résolutions [72/260](#) et [72/260 B](#) de l'Assemblée générale
- Résolutions [2350 \(2017\)](#), [2410 \(2018\)](#) et [2466 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité